

De septembre 1990
à janvier 1991

Création, pendant la période de consultation préalable au début des négociations, de neuf groupes de travail chargés des aspects suivants :

- ◆ règles relatives à l'origine
- ◆ droits de douane
- ◆ automobiles
- ◆ produits pétrochimiques
- ◆ obstacles techniques au commerce
- ◆ assurances
- ◆ services financiers
- ◆ transports
- ◆ agriculture

14 - 18 décembre

Réunion ministérielle à Washington (D.C.) -- y participent le ministre du Commerce extérieur du Canada, M. John Crosbie, la représentante au Commerce des États-Unis, M^{me} Carla Hills, et le secrétaire au Commerce du Mexique, M. Jaime Serra Puche.

1991

21 janvier

Réunion ministérielle à Acapulco, Mexique (mêmes participants qu'à la réunion ministérielle de décembre).

5 février

Le premier ministre Brian Mulroney, le président Carlos Salinas de Gortari et le président George Bush annoncent leur décision de négocier l'ALENA. On prévoit que cet accord :

- fera disparaître progressivement les obstacles au mouvement des biens, des services et des capitaux;
- assurera la protection des droits de propriété intellectuelle;
- mettra en place un mécanisme rapide et équitable pour le règlement des différends.

7 - 10 avril

Lors de la visite d'État du président Carlos Salinas de Gortari au Canada, quatre accords conjoints de coopération sont signés :

- un Accord entre le Canada et le Mexique sur la double imposition, le premier accord du genre que le Mexique signe avec un autre pays;
- un Accord sur les coproductions dans les domaines du film et de la télévision, dont l'objectif est d'élargir les possibilités de